



Parc national
Jasper



NOUVEAU!
Renseignements
sur le transport en
commun à l'intérieur

Guide du visiteur



**Si vous voyez un animal sauvage sur la route,
*RESTEZ DANS VOTRE VÉHICULE.***

Photo : Simone Heinrich

Also available in English



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



Jasper Transit

La municipalité de Jasper a mis en place un nouveau service de transport en commun.

Ce service de bus-navette relie les campings Whistlers et Wapiti à de multiples endroits dans le parc national Jasper. Le réseau compte des arrêts dans la ville de Jasper, aux complexes hôteliers Pyramid Lake Resort et Jasper Park Lodge, ainsi qu'au lac Annette.

Les itinéraires et les horaires changent selon la saison.

jasper-alberta.ca/p/transit

Montez à bord de la navette!

JASPERtransit



Scannez ici pour l'horaire et les tarifs (en anglais seulement)



Vous campez ou faites du VR? Laissez votre véhicule et montez à bord de la navette pour explorer!

Photo: Parks Canada / Ryan Bray

Table des matières

Cinq secteurs à explorer	4-5
Jasper et les environs	6-7
Vallée de la Maligne	8-9
Secteur est et sources thermales Miette	10-11
Mont Edith Cavell	12
Promenade des Glaciers (93 Nord)	13
Carte de la promenade des Glaciers	14-15
Partagez les routes	16
Embouteillages et problèmes de stationnement	17
Sports nautiques et sécurité	18
Espèces aquatiques envahissantes	19
Lorsque vous voyez des ours	20
Si vous voyez un wapiti	21
Pour votre sécurité et pour leur survie	22
Règlements du parc	23
Identification de la faune	24
Vous êtes responsable de votre sécurité	25
Exposition autochtone de Jasper	26
Lieu historique national du Fort-St. James	27
L'hiver à Jasper	28-29
Campings	30
En compagnie de nos interprètes	31
Répertoire	31
Carte des parcs des montagnes	32

Bienvenue

Le parc national Jasper, qui occupe une superficie de plus de 11 000 km², est le plus grand des parcs nationaux des Rocheuses canadiennes.

Explorez-en les cinq secteurs touristiques. Faites de la randonnée, parcourez les pistes de vélo de montagne, optez pour une excursion en embarcation à pagaie ou imprégnez-vous simplement du panorama. Le choix vous appartient.

Nous reconnaissons respectueusement que le parc national Jasper se trouve dans le territoire des Premières Nations signataires des Traités n^{os} 6 et 8 ainsi que dans le territoire ancestral des Anishinabe, des Aseniwuche Winewak, des Dene-zaa, des Nêhiyawak, des Secwépemc, des Stoney Nakoda, des Mountain Métis et des Métis. Nous rendons hommage aux générations de ces Nations — celles d'hier, celles d'aujourd'hui et celles de demain — qui continuent d'assurer l'intendance de ce territoire.



Photo: Caroline Roy

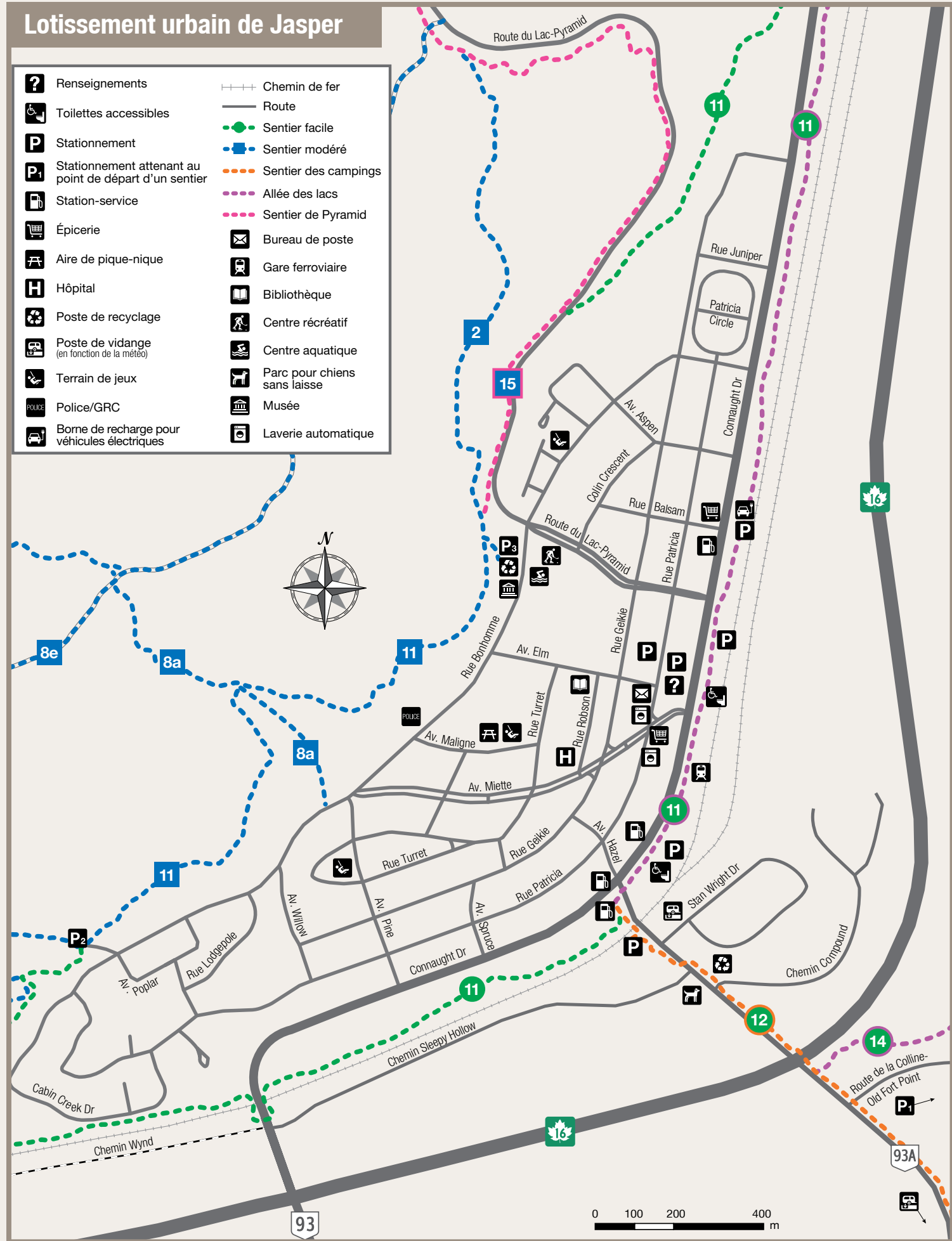


Nouvelles du parc national Jasper
Abonnez-vous à notre liste d'envoi par courriel :
parcs.canada.ca/liste-envoi-jasper



Lotissement urbain de Jasper

- | | |
|--|------------------------------|
| Renseignements | Chemin de fer |
| Toilettes accessibles | Route |
| Stationnement | Sentier facile |
| Stationnement attenant au point de départ d'un sentier | Sentier modéré |
| Station-service | Sentier des campings |
| Épicerie | Allée des lacs |
| Aire de pique-nique | Sentier de Pyramid |
| Hôpital | Bureau de poste |
| Poste de recyclage | Gare ferroviaire |
| Poste de vidange (en fonction de la météo) | Bibliothèque |
| Terrain de jeux | Centre récréatif |
| Police/GRC | Centre aquatique |
| Borne de recharge pour véhicules électriques | Parc pour chiens sans laisse |
| | Musée |
| | Laverie automatique |



Parc national Jasper | CINQ SECTEURS À EXPLORER

Utilisez les renseignements ci-dessous pour déterminer votre itinéraire de visite. N'oubliez pas que les distances à parcourir entre ces destinations sont grandes. Vous pouvez passer une journée entière dans chacun de ces secteurs.

Jasper et les environs (p. 6)

Profitez de la nature sauvage à quelques pas de votre porte. Des centaines de kilomètres de sentiers, des plages, des aires de pique-nique et de magnifiques panoramas, voilà ce qui vous attend à un jet de pierre de la ville. Garez votre voiture, promenez-vous à pied ou à vélo, ou montez à bord d'une navette JasperTransit. Meublez votre journée d'activités et laissez votre véhicule garé.

Vallée de la Maligne (p. 8)

Prévoyez toute une journée pour ce secteur. La route Maligne, une étroite bande asphaltée de 44 km de longueur, serpente au cœur de paysages saisissants. Apportez de quoi pique-niquer ou réservez une table à un restaurant. Découvrez le canyon Maligne et le lac Medicine en cours de route. Une fois au lac Maligne, louez un canot, faites une croisière ou partez en randonnée.

Secteur est et sources thermales Miette (p. 10)

Prélassez-vous dans les sources minérales les plus chaudes des Rocheuses canadiennes. Faites une courte promenade à pied jusqu'à l'endroit où naissent les sources. Quelle que soit l'activité choisie, guettez les animaux sauvages en cours de route.

(La route Miette fait l'objet de fermetures saisonnières).

Mont Edith Cavell (p.12)

Vous êtes en quête d'aventures estivales? Parcourez la route de montagne étroite qui mène à l'aire de fréquentation diurne du Mont-Edith Cavell. Empruntez le sentier du Passage-du-Glacier ou explorez jusqu'aux prés Cavell. **(La route Cavell fait l'objet de fermetures saisonnières).**

Promenade des Glaciers (93 Nord) (p. 13)

La promenade des Glaciers, l'une des routes les plus panoramiques du monde, traverse le cœur des parcs nationaux Jasper et Banff sur 232 km. Prévoyez toute une journée pour profiter des glaciers, des cascades, des aires de pique-nique et des sentiers qui jalonnent ce magnifique parcours.

Avis aux automobilistes : Les roulottes et les VR sont interdits sur certaines routes et dans certains secteurs en raison de limites de taille. Pour en savoir plus sur les restrictions imposées aux véhicules et sur les fermetures saisonnières de route, consultez le site parcs.canada.ca/routes-jasper.



Légende

- Sentier facile
- Sentier modéré
- Sentier difficile
- Sentier non entretenu par Parcs Canada
- Distance (km)
- Renseignements
- Toilettes
- Toilettes accessibles
- Stationnement
- Stationnement attenant au point de départ d'un sentier
- Stationnement accessible
- Accessible
- Terrain de jeux
- Poste de recyclage
- Camping
- Hébergement
- Auberge en milieu sauvage
- Aire de pique-nique
- Plage
- Guérite du parc
- Sports de pagaie
- Point de vue
- Exposition
- Sources thermales
- Excursions en bateau
- Mise à l'eau
- Restaurant
- Téléphérique
- Chaises rouges
- Chevaux interdits
- Chiens interdits
- Vélos interdits
- Gain/perte d'altitude
- Marécage
- Corridor faunique – Fermé au public
- Risque d'avalanche (de mai à nov. environ)
- Pont
- Route principale
- Route secondaire
- Chemin de fer
- Route d'accès – fermée aux véhicules
- Limite du parc national



Jasper et les environs



Photo : Parcs Canada / Ryan Bray

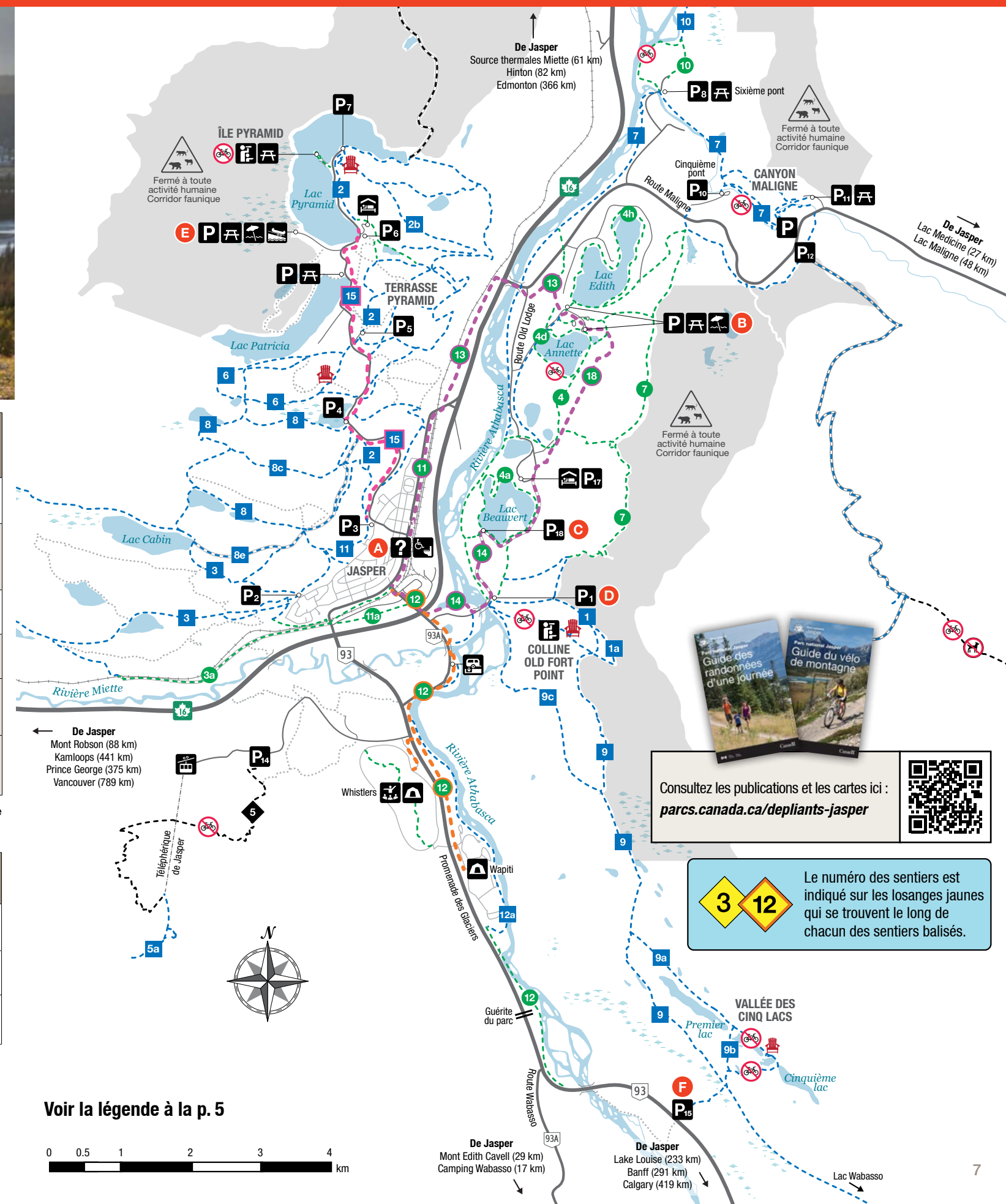
Attractions principales	N° de sentier/ Difficulté	Distance	Description	Usage principal
A Sentier de la Découverte-de-Jasper	11 11	Boucle de 8,3 km	Sentier encerclant la ville, aux points d'accès multiples. Certains tronçons sont de difficulté modérée.	
B Lacs Annette et Edith*	4d	7,6 km de Jasper	Accès à deux plages. Aires de pique-nique. Terrain de jeux. Abris-cuisine. Sentier asphalté au bord de l'eau, convient aux poussettes. Roulottes et VR interdits.	
C Sentier du Lac-Beauvert	4a	Boucle de 3,5 km	Boucle plane faisant le tour du lac Beauvert.	
D Sentier de la Colline-Old Fort Point*	1 1a	Boucle de 3,8 km	Sentier escarpé offrant d'excellentes vues sur la ville et la vallée. 130m	
E Lac Pyramid*		À 6 km de route de Jasper	Aires de pique-nique au bord de l'eau et sur l'île Pyramid. Roulottes et VR interdits.	
F Sentier de la Vallée-des-Cinq-Lacs*	9a 9b	4,6 km loop	Explorez cinq lacs de montagne haut en couleur en une seule randonnée.	

*Lieux de forte affluence : Attendez-vous à des embouteillages en été. Stationnement limité. Songez à d'autres moyens de transport – vélo, covoiturage, taxi, navette, tour guidé.

Facile Modéré

Sentiers de raccordement	N° de sentier/ Difficulté	Distance	Description	Usage principal
Sentier des campings	12	4,6 km aller seulement	Relie les campings Whistlers et Wapiti à Jasper. Suit la 93 Nord et la rivière Athabasca.	
Boucle de l'Allée-des-Lacs	14 18 13 11 12	13,9 km boucle	Relie la ville aux lacs Annette et Edith.	
Sentier Pyramid	15	5,4 km aller seulement	Sentier boisé longeant la route qui relie la ville au lac Pyramid. Quelques traversées routières. Ascension constante.	

État des sentiers : parcs.canada.ca/sentiers-jasper



Consultez les publications et les cartes ici : parcs.canada.ca/depliants-jasper



3 12 Le numéro des sentiers est indiqué sur les losanges jaunes qui se trouvent le long de chacun des sentiers balisés.

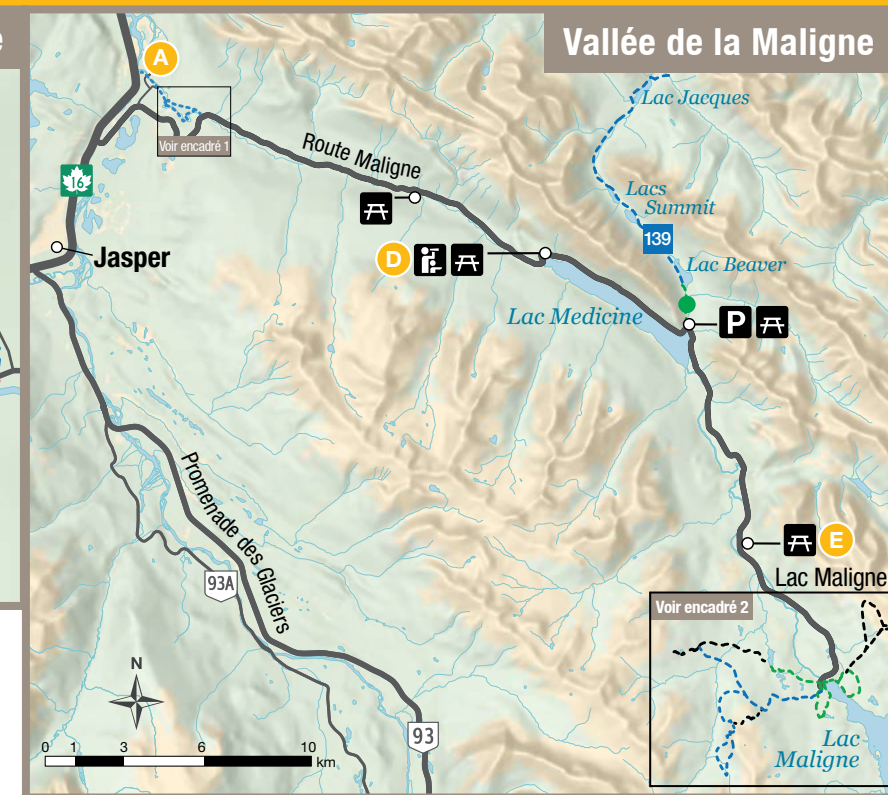
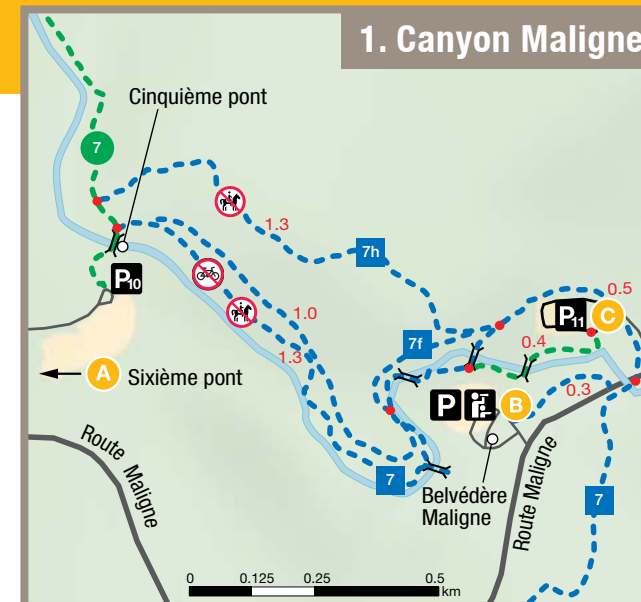
Voir la légende à la p. 5



Vallée de la Maligne



Photo : Parcs Canada / Liiane Carter



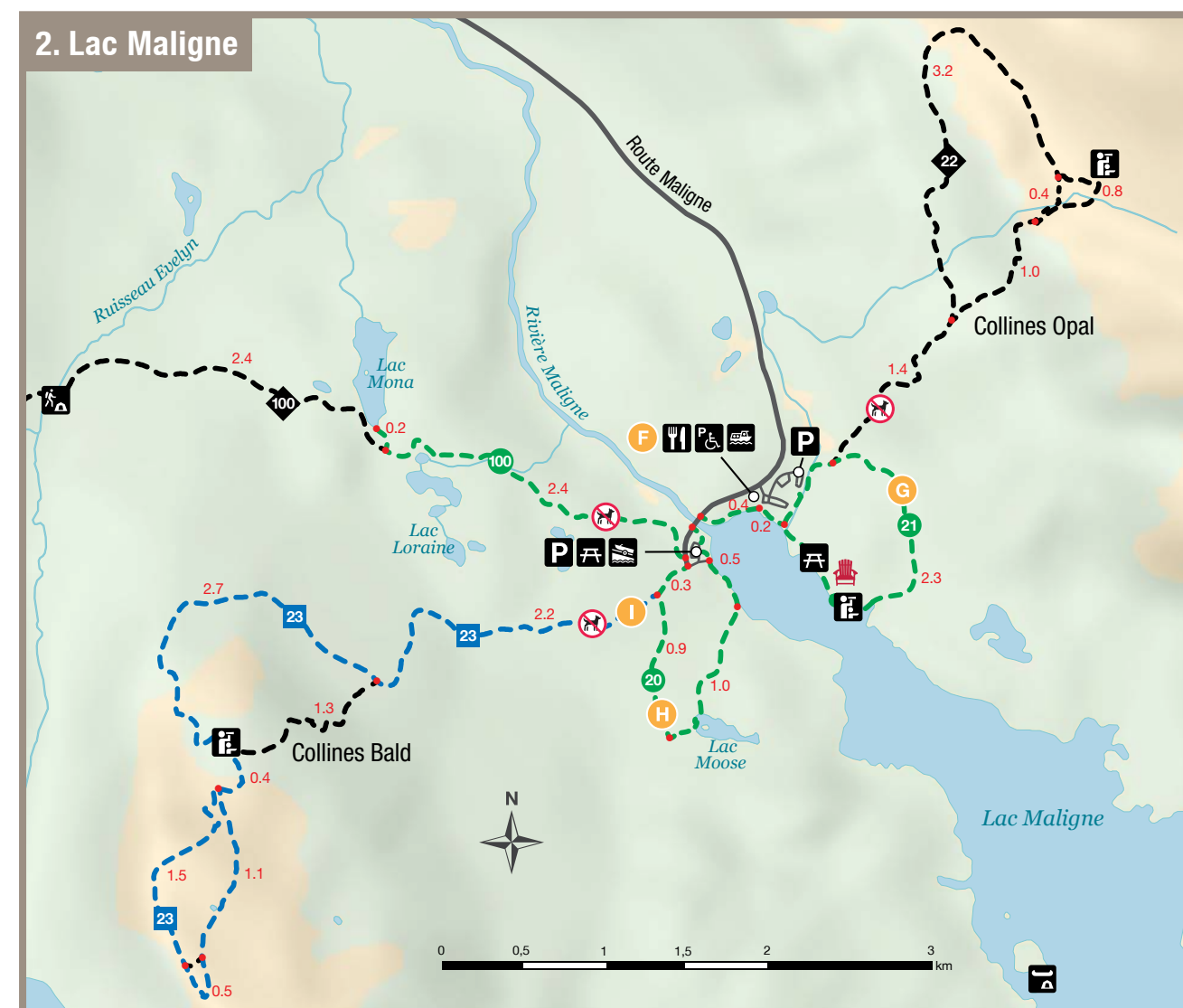
Voir la légende à la p. 5

Attractions principales	N° de sentier/ Difficulté	Distance	Description	Usage principal
A Aire de fréquentation diurne du Sixième-Pont		À 8,4 km de route de Jasper	Cassez la croûte au bord des eaux tumultueuses de la rivière Maligne. Les aires de pique-nique sont pourvues de tables doubles pour les groupes nombreux.	
B Belvédère Maligne		À 10,9 km de route de Jasper	Vues imprenables sur la vallée de l'Athabasca et les pics environnants. Permet d'accéder au canyon par un sentier.	
C Aire de fréquentation diurne du Canyon-Maligne*		À 11,2 km de route de Jasper	Un incontournable pour les mordus de géologie. Cascades, marmites de géant et fossiles. Rendez-vous-y en début de matinée ou en soirée pour éviter les foules. P₁₁	
C Sentier du Canyon-Maligne	7 7f	4,4 km aller-retour	Explorez cette gorge qui frappe par sa profondeur et sa beauté. Parcourez le sentier d'interprétation qui relie les passerelles 1 et 4. Par mesure de sécurité, restez sur le sentier. P₁₁	
D Lac Medicine*		À 27 km de route de Jasper	Excellent exemple de géologie karstique. Changements marqués des niveaux d'eau. Aigles nicheurs. Stationnement limité.	
E Aire de pique-nique Bruce		À 42 km de route de Jasper	Aire aménagée près de la rivière Maligne. Endroit moins fréquenté que le lac.	
F Lac Maligne*		À 48 km de route de Jasper	Vues panoramiques dignes d'une carte postale! Participez à une croisière. Faites une excursion en canot. Promenez-vous sur la rive. P Lac Maligne	
G Sentier Mary Schäffer	21	Boucle de 2,9 km	Sentier d'interprétation boisé facile menant à un belvédère. Vues sur le lac. P Lac Maligne	
H Sentier du Lac-Moose	20	Boucle de 2,7 km	Sentier boisé menant à un lac tranquille, où l'original est souvent observé. P Collines Bald	
I Sentier des Collines-Bald	23 23	De 9 à 13 km aller-retour	Sentier en montée stable conduisant à un pré alpin, offrant des vues spectaculaires sur le lac Maligne. La récompense vaut pleinement l'effort consenti. P Collines Bald	

● Facile ■ Modéré ◆ Difficile

*Lieux de forte affluence : Attendez-vous à des embouteillages en été. Stationnement limité. Songez à d'autres moyens de transport – covoiturage, taxi, tour guidé.

État des sentiers, météo et mises à jour sur l'état des routes : parcs.canada.ca/sentiers-jasper



Secteur est et sources thermales Miette



Attractions principales	N° de sentier/ Difficulté	Distance	Description	Usage principal
A Lieu historique national Jasper House		À 32 km de route de Jasper	Court sentier menant à un belvédère qui domine l'emplacement d'un ancien poste de traite.	
B Boucle inférieure du sentier de la Mine	31	Boucle de 900 m	Un site minier abandonné pour les passionnés d'histoire.	
C Boucle supérieure du sentier de la Mine	32	Boucle de 1,7 km	Vue sur une large vallée. Montée et descente abruptes.	
D Sentier de la Source-des-Sources	35	1,2 km aller-retour	Touchez l'eau qui donne naissance aux sources thermales Miette. Promenez-vous dans les vieilles ruines.	
E Sentier Sulphur Skyline	30	8,8 km aller-retour	Sentier escarpé donnant sur le mont Utopia, la vallée de la Fiddle et le chaînon Ashlar.	

● Facile ■ Modéré ◆ Difficile

La route Miette est étroite et sinueuse.

Les roulottes et les VR surdimensionnés n'y sont pas autorisés au-delà du camping Miette. Dimension maximale des véhicules : 7,5 m. Aire de dépôt de roulottes dans le stationnement du sentier inférieur de la Mine.

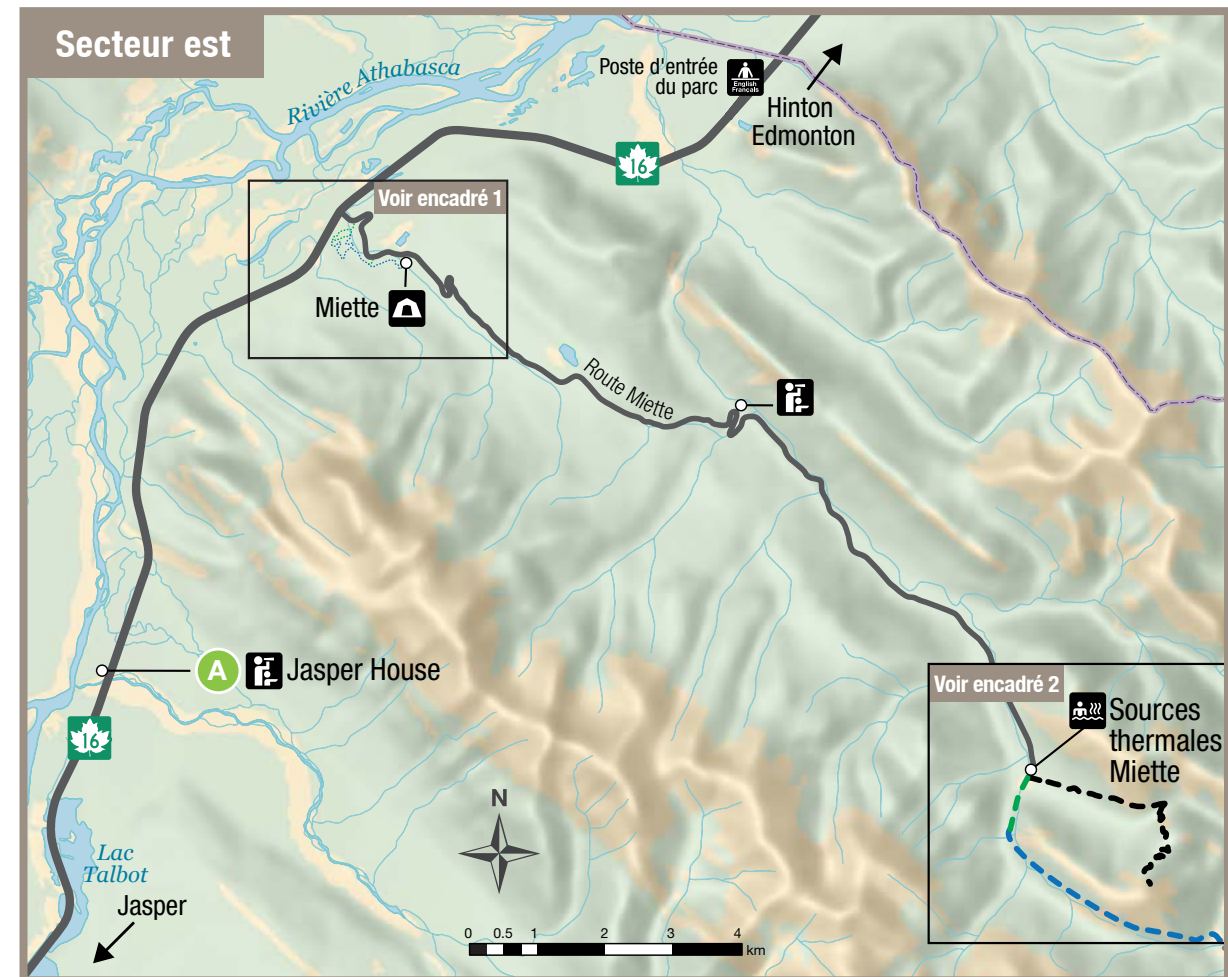
La route Miette est fermée aux automobilistes de la mi-octobre à la mi-mai. Pour de plus amples renseignements, consultez : parcs.canada.ca/routes-jasper



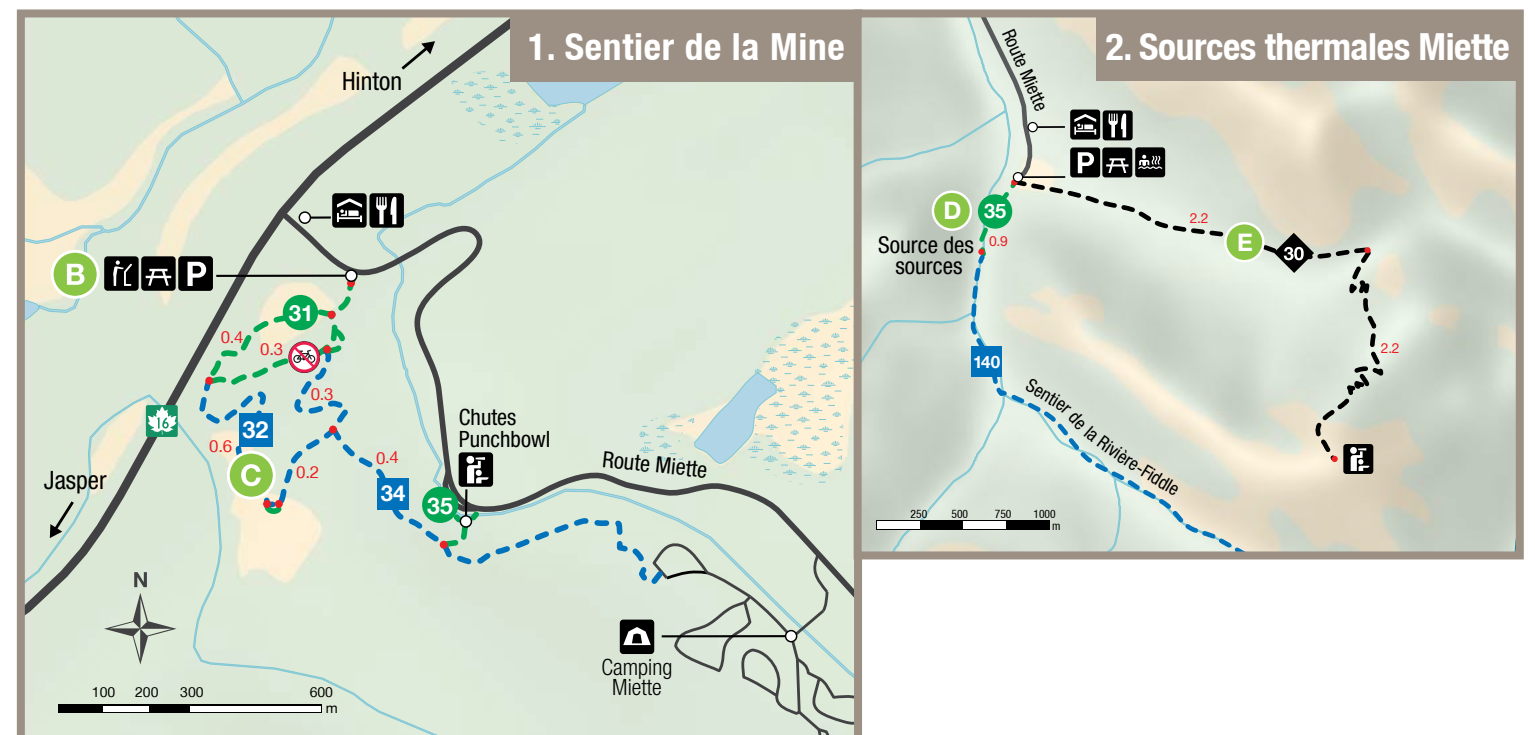
Sources thermales Miette

Les sources thermales Miette se trouvent à 61 km (1 heure de route) de Jasper. Il s'agit des sources minérales les plus chaudes des Rocheuses canadiennes. L'eau coule de la montagne à 54 °C. Nous la refroidissons à une confortable température de 40 °C avant qu'elle ne s'écoule dans nos piscines.

Ouvertes du début mai à la mi-octobre. Consultez le site Web pour en savoir davantage : parcs.canada.ca/sourcesthermales



Voir la légende à la p. 5





Attractions principales	N° de sentier/ Difficulté	Distance	Description	Usage principal
A Sentier du Passage-du-Glacier*	41	1,2 km aller-retour	Court sentier asphalté. Ascension soutenue. Des bancs le long du sentier vous invitent à faire une pause. Vues saisissantes sur le mont Edith Cavell et le glacier Angel.	
B Sentier des Prés-Cavell*	42	De 6 à 8 km aller-retour	Ouvert à partir de la mi-juillet, à la fonte des neiges. Pré alpin en haute altitude. Panoramas sublimes. Tapis de fleurs sauvages fragiles : restez sur le sentier et faites preuve de prudence.	

*Lieux de forte affluence : Attendez-vous à des embouteillages en été. Stationnement limité. Songez à d'autres moyens de transport – covoiturage, taxi, navette commerciale, tour guidé.

Modéré Difficile

La route Cavell est étroite et sinueuse.

Les roulottes et les VR surdimensionnés y sont interdits. Longueur maximale des véhicules : 7,5 m. Parc de stationnement de caravanes à l'extrémité inférieure de la route. Explorez le secteur en début de matinée ou en fin de soirée pour éviter les foules.

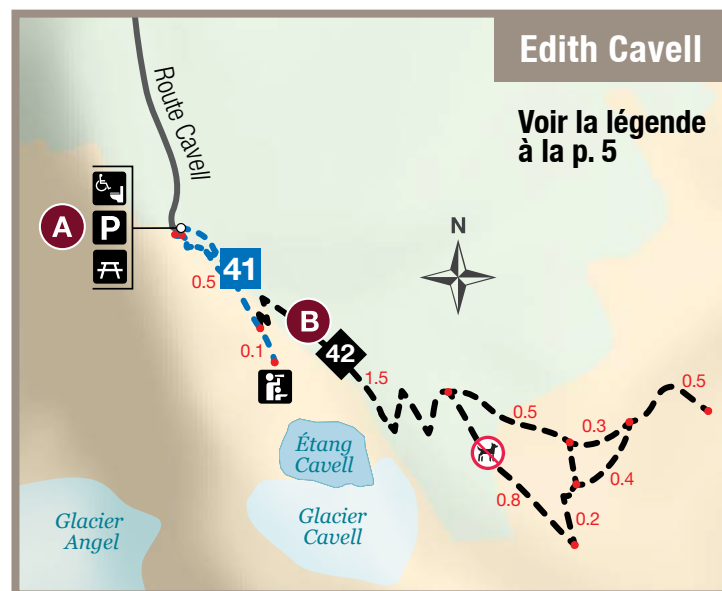
La route est fermée à la circulation du début octobre à la mi-juin. Pour en savoir plus, consultez le site Web : parcs.canada.ca/routes-jasper



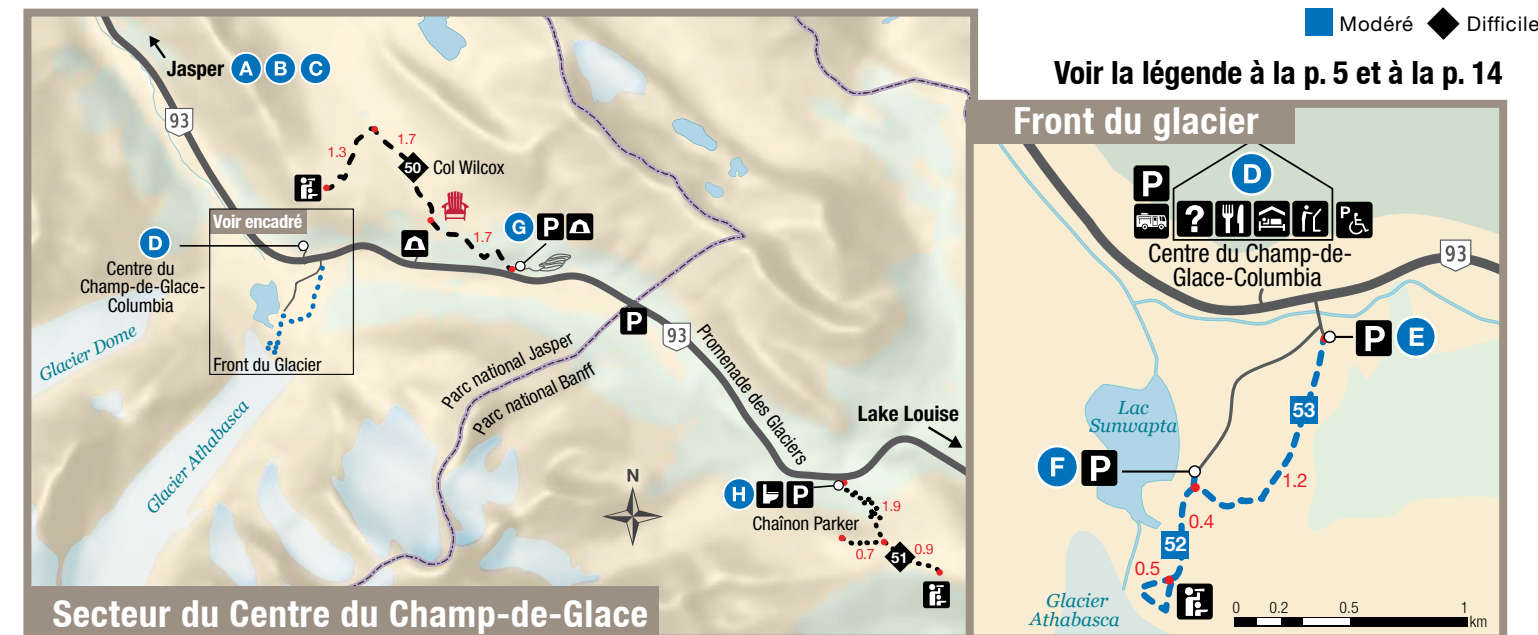
Conseils de sécurité :

- Restez loin de la paroi du mont Edith Cavell.
- Soyez à l'affût de la chute de rochers ou d'amas de neige ou de glace.
- Ne nourrissez pas les animaux sauvages, quels qu'ils soient. Il est illégal de nourrir la faune.
- L'altitude élevée peut entraîner des maux de tête et nuire à la respiration.

N'oubliez pas : vous êtes responsable de votre sécurité.



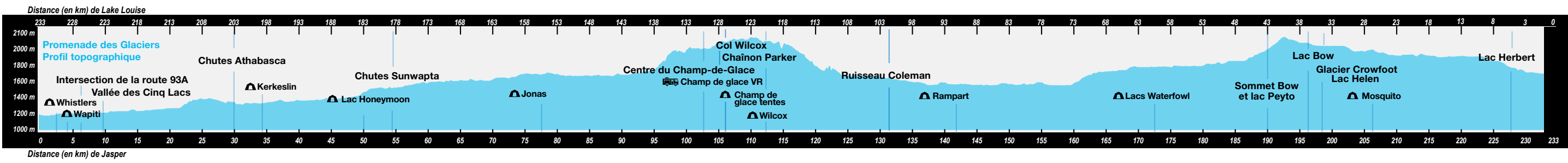
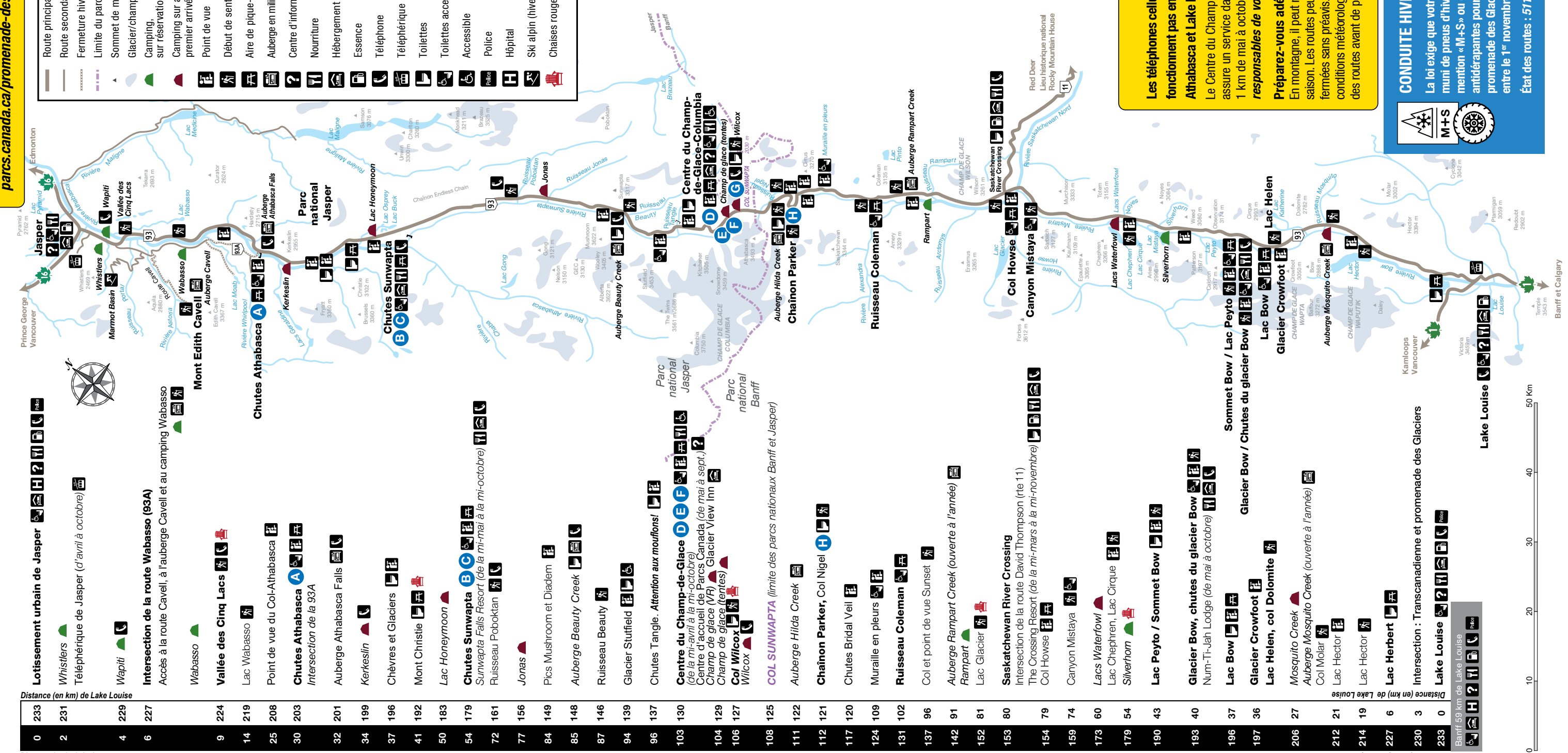
Attractions principales	N° de sentier/ Difficulté	Distance	Description	Usage principal
A Chutes Athabasca*		À 30 km de route de Jasper	Rendez-vous-y en début de matinée ou en fin de soirée pour éviter les foules.	
B Chutes Sunwapta		À 54 km de route de Jasper	Vues magnifiques aux chutes supérieures et inférieures.	
C Sentier des Chutes-Sunwapta-Inférieures	125	2,8 km aller-retour	Sentier peu fréquenté. Trois autres jolies cascades.	
D Galerie des Glaciers		À 103 km de route de Jasper	Située à l'intérieur du Centre du Champ-de-Glace. Services d'information de Parcs Canada. Exposition sur les glaciers et les changements climatiques. Entrée gratuite.	
E Sentier de l'Avant-Front	53	3,6 km aller-retour	Sentier plat et rocailleux traversant des moraines et des débris glaciaires.	
F Sentier du Front-du-Glacier-Athabasca*	52	1,4 km aller-retour	Ne franchissez pas la clôture sans être accompagné d'un guide agréé. Il y a présence de nombreux dangers cachés : eau, plateformes de glace, terrain accidenté, poches d'air, éboulis.	
G Sentier du Col-Wilcox*	50	Chaises rouges – 3,4 km aller-retour. Col Wilcox – 6,8 km aller-retour	Sentier de haute altitude. Accès rapide à des prés alpins et à des vues spectaculaires. Stationnement limité. Roulottes et VR interdits.	
H Sentier du Chaînon-Parker	51	5,6 km aller-retour	Vues saisissantes sur le glacier Saskatchewan. Restez sur le sentier. Ascension constante, endroit venteux.	



Promenade des Glaciers (93 Nord)

Il vous faut un laissez-passer de parc national valide pour emprunter la promenade des Glaciers.
parcs.canada.ca/promenade-des-glaciers

	Route principale
	Route secondaire
	Fermeture hivernale de route
	Limite du parc national
	Sommet de montagne
	Glacier/champ de glace
	Camping
	Camping sur auto-inscription, premier arrivé premier servi
	Point de vue
	Début de sentier
	Aire de pique-nique
	Auberge en milieu sauvage
	Centre d'information
	Nourriture
	Hébergement
	Essence
	Téléphone
	Téléphérique
	Toilettes
	Toilettes accessibles
	Accessible
	Police
	Hôpital
	Ski alpin (hiver)
	Chaises rouges



Les téléphones cellulaires ne fonctionnent pas entre les chutes Athabasca et Lake Louise.
 Le Centre du Champ-de-Glace assure un service dans un rayon de 1 km de mai à octobre. **Vous êtes responsables de votre sécurité.**
Préparez-vous adéquatement. En montagne, il peut neiger en toute saison. Les routes peuvent être fermées sans préavis. Vérifiez les conditions météorologiques et l'état des routes avant de partir.

CONDUITE HIVERNALE
 La loi exige que votre véhicule soit muni de pneus d'hiver portant la mention « M+S » ou de chaînes antidérapantes pour circuler sur la promenade des Glaciers (93 Nord), entre le 1^{er} novembre et le 31 mars.
 État des routes : 511.alberta.ca

Partagez les routes



Photo : Parcs Canada / Rogier Gruys

Si vous voyez un animal sauvage sur la route, **RESTEZ DANS VOTRE VÉHICULE.**

- **Ralentissez.**
- Allumez vos feux de détresse pour alerter les autres conducteurs.
- Arrêtez-vous sur le bas-côté seulement si vous pouvez le faire sans danger.
- Observez, prenez des photos et reprenez la route.
- Ne vous arrêtez jamais dans les voies de circulation. La loi l'interdit.
- Ne nourrissez pas les animaux sauvages. Il est illégal de le faire.
- Si un embouteillage se forme, reprenez la route immédiatement.

Aidez-nous à protéger ces animaux sauvages. Vous êtes responsable de votre sécurité.

Chaque année, plus de 2,5 millions de visiteurs empruntent les routes du parc.

Pour bon nombre d'entre eux, les routes de montagne et les espaces sauvages représentent de nouvelles expériences. **La conduite sécuritaire est la clé d'un séjour agréable.** Il se peut que vous voyiez des animaux sauvages au bord de la route partout dans le parc. Ces animaux se nourrissent et se déplacent près des routes. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils sont apprivoisés.

Le nombre d'embouteillages dangereux en raison d'animaux sauvages continue d'augmenter dans le parc.

Ces incidents se soldent souvent par des blessures ou des mortalités tant chez les animaux sauvages que chez les humains.

Agissez de manière à assurer votre sécurité et celle de la faune.



Photo : Parcs Canada / Sanna van der Boos



Photo : Parcs Canada / V. Domaradz



Photo : Parcs Canada / Liene Carter

Embouteillages et problèmes de stationnement



Les foules en été

- ➔ Les plages et les autres attractions incontournables du parc sont très courues tout au long de l'été.
- ➔ Les stationnements se remplissent vite au canyon Maligne, au mont Edith Cavell ainsi qu'à la plupart des lacs accessibles par la route.
- ➔ De nombreuses routes d'accès sont étroites et ne comportent qu'une seule voie.
- ➔ Les roulottes et les VR sont interdits sur certaines routes et dans certains secteurs en raison de limites de taille. Pour connaître les restrictions imposées aux véhicules, consultez le site parcs.canada.ca/routes-jasper.

P JasperActuel (de juin à octobre)
Renseignez-vous sur les places de stationnement libres : parcs.canada.ca/jasperactuel

Songez à d'autres moyens de vous y rendre

- ➔ Faites du vélo. Pratiquez le covoiturage. Allez-y en taxi. Montez à bord d'une navette là où le service existe.
- ➔ Visitez les lacs et les attractions les plus populaires au petit matin ou en soirée.
- ➔ Montez à bord de la navette **Jasper Transit**.
- ➔ Réservez une navette commerciale ou un tour guidé.



Montez à bord de la navette!

JASPERtransit



Service Jasper Transit
Obtenez tous les détails sur le service de transport en commun Jasper Transit, y compris les itinéraires, l'horaire et les droits. jasper-alberta.ca/p/transit (en anglais)



Découvrez d'autres moyens d'éviter la congestion : parcs.canada.ca/evitez-les-foules-jasper



Pour en savoir plus sur les pistes cyclables, l'étiquette à observer en présence d'animaux sauvages et les options de location de vélos, consultez le site : parcs.canada.ca/jasper-velo



Sports nautiques et sécurité



Photo : Parcs Canada | Nathalie Julien

Règlements concernant les lacs et les plages :

- Les moteurs à essence sont interdits dans les eaux du parc national Jasper.
- Les bateaux à moteur électrique sont autorisés sur les lacs Pyramid, Patricia, Maligne, Medicine et Talbot.
- Le tabac et l'alcool sont interdits sur les plages.
- Sur les plages des lacs Annette, Edith et Pyramid, les chiens ne sont autorisés que dans les zones où des panneaux indiquent que les chiens sont admis.



Photo : Tourism Jasper



Photo : Parcs Canada | Luke Wink

Remarque : Il y a un nombre limité de places de stationnement aux lacs Annette, Edith et Pyramid. Les VR et les roulottes y sont interdits.



Sécurité nautique

Soyez préparé. Ne sortez jamais seul sur l'eau.

- Portez en tout temps un gilet de sauvetage ou un vêtement de flottaison individuel.
- Les eaux du parc sont froides.
- Si votre embarcation chavire, l'hypothermie est un risque bien réel.
- Vérifiez les prévisions météo.
- Sachez que les vents forts, le temps orageux et les bateaux d'excursion créent des vagues. Les vents créent de grosses vagues en quelques minutes.



Photo : Parcs Canada | Ryan Bray

Protégez les eaux du parc



Photo : Tourism Jasper | Mike Seehagen

Les amateurs de pêche à la ligne doivent détenir un permis de pêche de parc national pour pêcher dans le parc.

Que sont les espèces aquatiques envahissantes (EAE)?

- Les EAE sont des plantes et des espèces non indigènes, ainsi que des maladies. Elles ne sont pas toujours visibles à l'œil nu.
- Les EAE voyagent avec vous d'un plan d'eau à un autre.
- Les EAE se propagent en se fixant sur les bateaux, le matériel, les vêtements et le pelage.

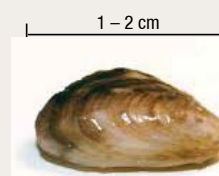
Pourquoi vous préoccuper des EAE?

- Dans les eaux et sur les plages, les EAE peuvent créer des conditions défavorables à la baignade.
- La présence des EAE peut entraîner des fermetures et des restrictions.
- Les EAE peuvent détruire les eaux saines et la vie aquatique.
- Les dégâts provoqués par les EAE sont souvent irréversibles.

Les trois principales menaces que posent les EAE dans les eaux du parc national Jasper :



Truites infectées par le tournis



Moule quagga



Moule zébrée

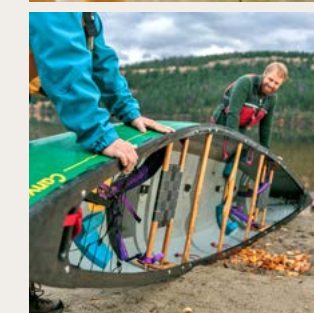
NETTOYER, VIDER ET SÉCHER pour prévenir la propagation des EAE

Prenez l'habitude de le faire partout où vous allez!



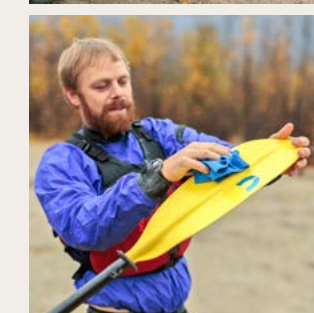
Nettoyez

Vous devez enlever la boue, le sable ainsi que les débris végétaux et animaux de tous les articles **avant de quitter** le rivage.



Videz

Vous devez vider **au sol** l'eau de tous les articles pouvant en contenir. Retournez ou inclinez tous les articles. Ouvrez tous les compartiments. Retirez les sièges au besoin. Retirez le bouchon de vidange, s'il y a lieu.



Faites sécher

Vous devez faire sécher tous les articles complètement **avant d'entrer** dans une rivière, un étang, un lac ou un ruisseau.

Rendez-vous à un poste d'inspection et de décontamination (là où il y en a).

Photos : Parcs Canada | Brian Van Tighem



Pour en savoir davantage sur les mesures de prévention liées au EAE, la règle Nettoyer-Vider-Faire sécher et les postes d'inspection, consultez : parcs.canada.ca/activites-nautiques-jasper



Lorsque vous voyez des ours



Diminuez la possibilité de rencontrer des ours :

- Déplacez-vous en groupe et surveillez les enfants.
- Faites du bruit lorsque vous vous déplacez.
- Restez à l'affût des ours; ne portez pas un casque d'écoute ou des écouteurs-boutons.
- Ne vous approchez pas des ours et ne les entourez pas.
- Restez à une distance sécuritaire (100 m ou 10 longueurs d'autobus) des ours en tout temps.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Ne laissez pas traîner de la nourriture ou des ordures.

Du printemps à l'automne dans le parc, vous pourriez rencontrer un ours presque n'importe où, que ce soit dans la ville ou dans ses alentours, sur les routes, dans les aires de pique-nique ou dans les campings.

Si vous apercevez du personnel en train de gérer des ours, quittez le secteur. Votre présence peut avoir une influence sur le comportement ou les déplacements de l'ours et causer davantage de risques.

Si vous apercevez un ours, signalez-le au **Service de répartition de Jasper (780-852-6155)** jasperdispatch-repartitionjasper@pc.gc.ca

? Pour en savoir davantage sur la coexistence ours-humain : parcs.canada.ca/ours-et-humains

! Consultez la page des bulletins importants pour obtenir les avis d'avertissement et de fermeture : parcs.canada.ca/alertes-jasper

Soyez vigilant et assurez votre sécurité



Si vous voyez un wapiti



Comprenez les dangers

- Les wapitis sont des animaux sauvages. Ils sont imprévisibles, même s'ils ont l'air dociles.
- Les wapitis peuvent se montrer agressifs en toute saison, mais encore plus au printemps et en automne.
- Dans le parc Jasper, les wapitis occasionnent davantage de tort et de blessures aux gens que tout autre animal sauvage.
- Ne sous-estimez jamais un wapiti.

L'animal pourrait vous prévenir, mais il ne le fait pas toujours. Signes de danger :

- Dents qui grincent
- Babines retroussées
- Oreilles aplaties
- Allure agitée
- Bois abaissés vers vous ou frappant les buissons
- Coups de sabots et attaque

Période de mise bas | Mai et juin



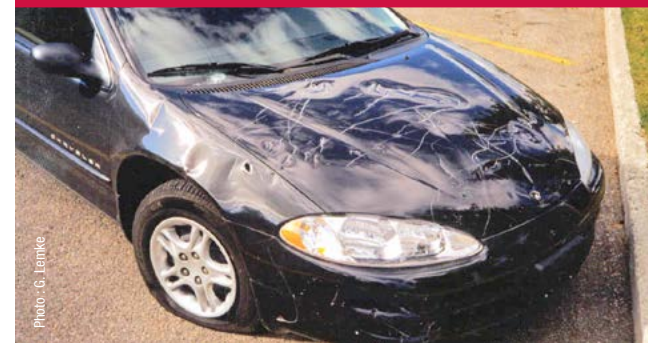
- Les femelles se séparent du troupeau pour donner naissance à leur petit.
- Les femelles peuvent avoir des petits cachés à proximité.
- Les mères protectrices n'hésitent pas à attaquer pour protéger leur petit.

Période du rut | Septembre et octobre



- Les mâles protègent agressivement leurs femelles pendant la période de l'accouplement.

Véhicules endommagés par un wapiti





C'EST LA LOI :

- Ne donnez jamais à manger à un animal sauvage.
- Ne laissez jamais traîner de déchets.
- Ne laissez jamais de nourriture ou de déchets sans surveillance.

Vous quittez votre aire de pique-nique ou votre emplacement de camping?

- Nettoyez-le pour protéger la faune.
- Les animaux sauvages voient et sentent la nourriture humaine et les déchets.
- Ils peuvent devenir agressifs ou malades s'ils s'en nourrissent.
- Pour la sécurité du public, il faut souvent abattre les animaux qui obtiennent de la nourriture humaine ou à des produits parfumés.



Rangez les glacières. Placez la nourriture et les articles qui dégagent une odeur dans votre véhicule ou un casier à provisions.



Propre

Votre emplacement doit être à l'épreuve des animaux.

Ne laissez jamais traîner de nourriture et de déchets.



Vous DEVEZ ranger la nourriture, les articles liés à l'alimentation et les produits parfumés (propres, sales ou scellés).



Les glacières, les réchauds et les contenants attirent aussi les animaux. Rangez-les dans votre véhicule ou un casier à provisions.



Il vous incombe de connaître et de respecter les règlements du parc. Pour obtenir une liste complète des règlements, consultez le site : parcs.canada.ca/reglements-jasper



Signalez les agissements suspects au Service de répartition de Jasper (780-852-6155)



NE LAISSEZ JAMAIS TRAÎNER D'ORDURES.

Jetez vos déchets dans les poubelles. Si les bacs sont pleins, rapportez vos déchets avec vous pour les jeter plus tard.



LES DRONES SONT INTERDITS.

Les drones ne sont pas autorisés dans le parc.



LES FEUX DE CAMP SONT INTERDITS À L'EXTÉRIEUR DES FOYERS EN MÉTAL.

Ce règlement vise à prévenir les incendies. Vous pourrez ainsi garder votre emplacement propre, afin que le prochain visiteur puisse en profiter à son tour.



IL EST INTERDIT DE CAMPER AILLEURS QUE DANS UN EMPLACEMENT DE CAMPING POUR LEQUEL VOUS DÉTENEZ UN PERMIS.

Le camping n'est pas permis dans les voies d'arrêt, au point de départ des sentiers et dans les aires de fréquentation diurne.



IL EST INTERDIT DE HARCELER LA FAUNE OU DE S'EN APPROCHER.

Tous les animaux sauvages peuvent être dangereux. Même s'ils paraissent apprivoisés, les animaux du parc sont sauvages.



IL EST INTERDIT DE RAMASSER DES OBJETS NATURELS.

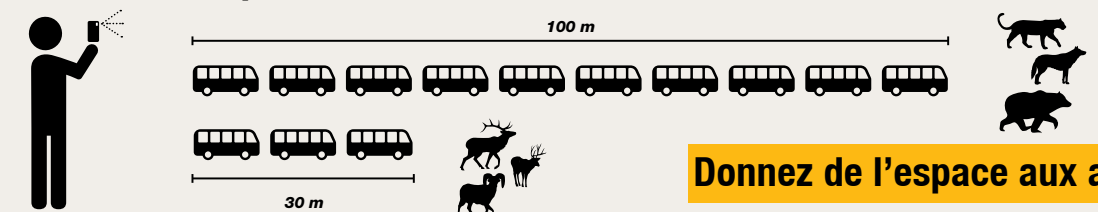
Les objets naturels procurent une source de nourriture et un abri à des animaux et à des plantes.



TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE. RAMASSEZ SES EXCRÈMENTS ET JETEZ-LES DANS LES POUBELLES.

Vous assurerez ainsi votre sécurité, celle de votre animal de compagnie et celle des autres visiteurs.

Distances sécuritaires pour l'observation de la faune



Donnez de l'espace aux animaux

Remarque : Les personnes qui enfreignent la loi font l'objet d'accusations et doivent comparaître en cour. Selon le type d'infraction, elles peuvent écoper d'une amende allant jusqu'à 250 000 \$ ou d'une peine de prison.

Identification de la faune

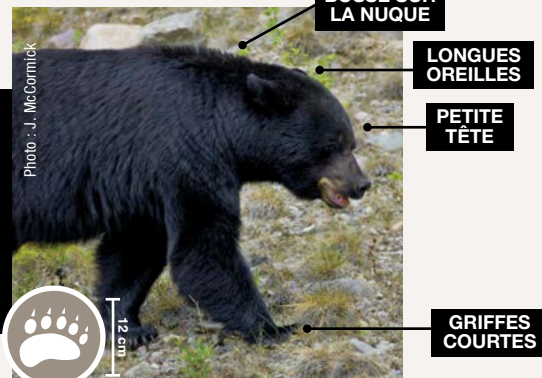


Le personnel du **parc national Jasper** travaille de concert avec de nombreux groupes d'un bout à l'autre du pays afin de protéger les plantes et les animaux en voie de disparition. Vous trouverez la liste complète ici : parcs.canada.ca/especes-en-peril-jasper

Vous êtes responsable de votre sécurité

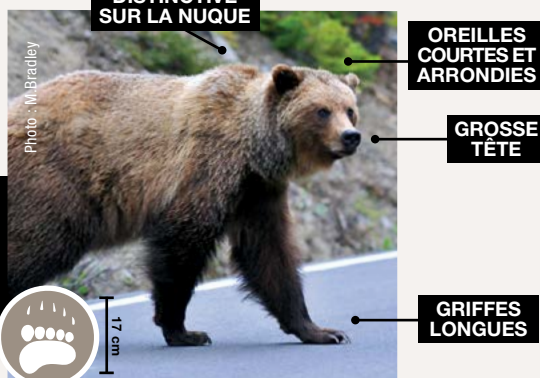
OURS NOIR OU GRIZZLI?

OURS NOIR



Remarque : Les ours noirs et les grizzlis peuvent être de diverses couleurs.

GRIZZLI



Coyote

Caractéristiques

Silhouette ressemblant à celle d'un chien de taille moyenne, queue épaisse et touffue, pelage gris-brun.

Habitat

Surtout dans le fond des vallées.



Loup

Caractéristiques

Silhouette ressemblant à celle d'un gros berger allemand, longues pattes, couleur pouvant varier du blanc au noir.

Habitat

Surtout dans le fond des vallées.



Wapiti

Caractéristiques

Corps brun, cou de couleur plus foncée, grosse tache havane sur la croupe, bois inclinés vers l'arrière.

Habitat

Fond des vallées et zones dégagées.



Mouflon d'Amérique

Caractéristiques

Croupe blanche, cornes et pelage de couleur brun pâle. Mâle : épaisses cornes incurvées; femelle : cornes courtes et étroites.

Habitat

À proximité de pentes rocheuses escarpées.



Orignal

Caractéristiques

Longues pattes, bosse à la nuque, silhouette ressemblant à celle d'un cheval, tête longue, bois en forme de pelle.

Habitat

Zones humides et marécageuses.



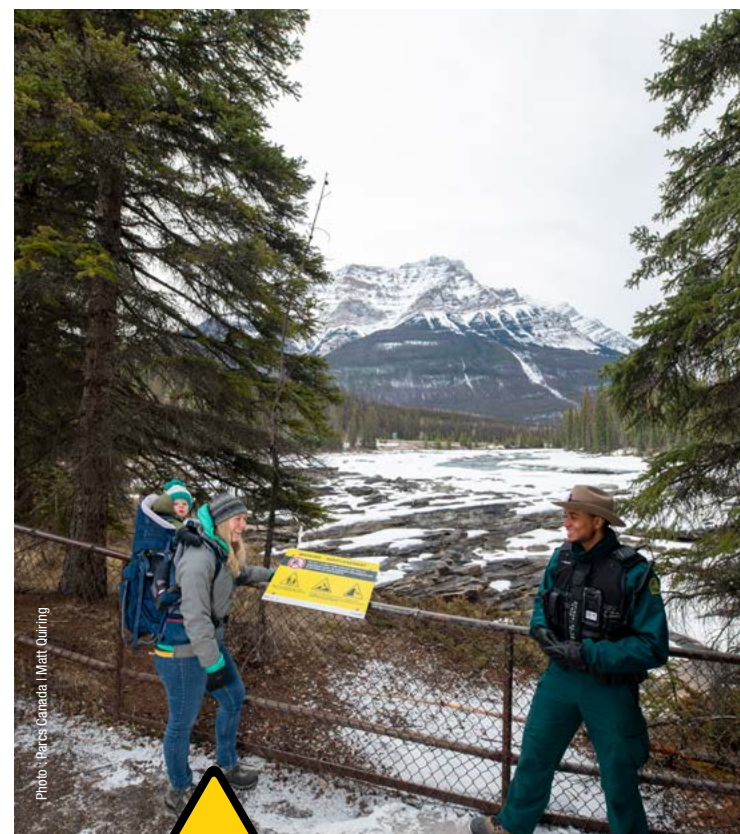
Chèvre de montagne

Caractéristiques

Cornes étroites de couleur noire, barbiche, long pelage blanc.

Habitat

À proximité de pentes rocheuses escarpées.



Renseignez-vous avant de partir :

1. Rendez-vous sur le Web pour obtenir de l'information à jour sur la météo, les conditions routières, l'état des sentiers, les incendies et les conditions d'avalanche :
 - meteo.gc.ca
 - 511.alberta.ca
 - parcs.canada.ca/sentiers-jasper
 - parcs.canada.ca/misesajour-feu-jasper
 - parcssecuritemontagne.ca
2. Si vous devez vous arrêter sur la route, rangez-vous sur le bas-côté lorsque vous pouvez le faire sans danger.
3. Obéissez aux limites de vitesse. Suivez les directives des panneaux. Respectez les mises en garde et les fermetures, et ne minimisez pas les dangers.
4. Ne suivez pas les autres aveuglément. Faites votre propre évaluation des risques.
5. Rappelez-vous que, en montagne, les conditions changent souvent et de façon soudaine.
6. N'excédez pas votre niveau de connaissances et de compétences.



Arbres dangereux

Attention! Des arbres pourraient tomber au sol en tout temps. Redoublez de prudence par temps venteux, sur les sentiers et dans les campings.



Pour en savoir davantage sur la sécurité : parcs.canada.ca/securite-des-visiteurs-jasper



Exposition autochtone de Jasper

Rendre hommage aux récits et aux cultures des peuples autochtones.

Un nouvel espace propice à la réflexion et à la célébration prend forme sur le terrain du centre d'information.

L'exposition présentera des récits de l'enlèvement forcé et de l'exclusion des peuples autochtones du parc national Jasper. Elle célébrera aussi les liens qui unissent les Autochtones à leur territoire ancestral. Il s'agit d'une étape vers la guérison et d'une occasion de réfléchir au cheminement futur. Chaque collectivité partenaire y raconte sa propre histoire. L'exposition met en vedette une sculpture et des œuvres d'art autochtones.



Vue d'artiste de l'exposition autochtones du parc national Jasper



Pour obtenir des mises à jour sur l'inauguration de l'exposition :

parcs.canada.ca/liens-autochtones-jasper



Lieu historique national du Fort-St. James



Vivez l'époque de la traite des fourrures. Remontez jusqu'en 1896 et explorez la plus grande collection canadienne de bâtiments en bois de l'époque de la traite des fourrures.

Voici quelques choix amusants qui s'offrent à vous :

- Découvrez le mode de vie des Autochtones à l'époque de la traite des fourrures;
- Imprégnez-vous des images, des arômes et des saveurs des jardins historiques;
- Donnez à manger à du bétail dans un pâturage clôturé;
- Assistez à des courses de poulets de « renommée mondiale »;
- Immortalisez un moment de détente dans les chaises rouges;
- Apportez votre tente et profitez du fait que, l'espace d'une soirée, vous êtes le seul occupant du fort;
- Prenez un repas à notre légendaire restaurant Home Stretch Diner;
- Admirez le coucher de soleil sur le lac Stuart.

Ts'uhoot'i' Nekeyoh ts'e whusainya.

Bienvenue dans notre territoire.

Le lieu historique national du Fort-St. James est situé sur le territoire non cédé des Premières Nations Nak'azdli Whut'en, Yekooche, Binche Whut'en et Tl'azt'en, qui vivent sur les rives de Nak'al Bun depuis des temps immémoriaux.

Ce site a été construit sur un lieu de rassemblement du peuple Dakelh, où des sentiers et routes commerciales préeuropéennes convergeaient à l'embouchure de Nak'alkoh (la rivière Stuart).



Pour en savoir plus ou pour réserver votre séjour, consultez parcs.canada.ca/fortstjames. Ouvert au public de la mi-mai au début de septembre • 250-996-7191 • fortstjames@pc.gc.ca
À 535 km de la ville de Jasper sur la route 16 Ouest (6 heures de route)



parcs.canada.ca/fortstjames



FortStJamesNHS

Choisissez votre activité hivernale. Trouvez la paix d'esprit. Faites du ski, de la raquette, de la marche, du vélo ou du patinage, ou détendez-vous simplement près du feu avec un chocolat chaud!

Activités hivernales

Vous n'avez jamais pratiqué de sports d'hiver? Réservez les services d'un guide pour partir du bon pied. Vous pouvez aussi louer du matériel et essayer l'une des options ci-après.

Marche

Remplissez vos poumons d'air frais. Portez vos bottes de marche les plus chaudes. Enfilez des crampons à glace pour éviter de glisser.

Autour de la ville : Sentier 15, terrasse Pyramid, lac Annette, lac Beauvert, vallée des Cinq Lacs

Vallée de la Maligne : Canyon Maligne, boucle Mary Schäffer

Promenade des Glaciers : Chutes Athabasca, chutes Sunwapta

Raquette

Chaussez vos raquettes et explorez les sentiers enneigés en forêt.

Autour de la ville : Terrasse Pyramid

Vallée de la Maligne : Lac Medicine, boucle du Lac-Moose

Promenade des Glaciers : Chutes Sunwapta inférieures, sentier Wilcox (jusqu'aux chaises rouges seulement)

Carrefour Whirlpool : Parcours de raquette Whirlpool

Patinage

Glissez sur des patinoires naturelles entretenues par des opérateurs commerciaux.

Autour de la ville : Lac Pyramid (Pyramid Lake Resort), lac Mildred (Jasper Park Lodge)

Vélo d'hiver (vélo à pneus surdimensionnés)

Le vélo n'est pas qu'un sport été. Enfoncez votre vélo à pneus surdimensionnés et roulez sur des pistes à deux pas de la ville.

Autour de la ville : Sentier 15, Sentier de l'Allée-des-Lacs (14, 18, 13), sentier 7, chemin coupe-feu du Lac-Cabin (8g)

Ski de fond

Glissez le long de rivières, de lacs et de pistes boisées. Profitez des joies du ski classique et du ski de patinage.

Carrefour de ski de fond Whirlpool :

Pistes faciles à modérées

Carrefour de ski de fond des prés Marmot :

Pistes faciles à difficiles

Chemin coupe-feu Pyramid :

Piste modérée à difficile

Camping Wabasso : Piste facile

Pipeline : Piste facile

Les pistes de ski sont entretenues de la mi-décembre à la mi-mars, selon les conditions météorologiques et l'état de la neige.

Les travaux de traçage des pistes pourraient être suspendus si :

- le temps est trop froid ou trop chaud;
- la couche de neige est trop mince, fondante, ou trop lourde pour l'équipement de damage.

Soyez courtois, partagez les sentiers.

Évitez de marcher, de rouler à vélo ou de faire de la raquette sur les pistes de ski. Tenez les chiens en laisse et ramassez leurs crottes.

N'OUBLIEZ PAS : vous êtes responsable de votre sécurité.



Mises à jour sur le damage des pistes : parcs.canada.ca/sentiers-jasper



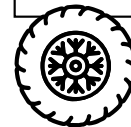
Apprenez-en davantage sur les activités hivernales et sur les pistes damées à plat : parcs.canada.ca/hiver-jasper



L'hiver suscite des préoccupations supplémentaires



M+S



Conduite en hiver

Les pneus d'hiver (M-S) ou les chaînes sont obligatoires sur la promenade des Glaciers (93 Nord) du 1^{er} novembre au 31 mars.

Composez le 511 ou consultez le site 511.alberta.ca pour connaître les conditions routières.

Il n'y a aucune couverture cellulaire sur la promenade des Glaciers (route 93 Nord), la route du Lac-Maligne (au-delà du canyon Maligne) et certains tronçons de la route 16.



Sécurité sur la glace

Chutes, rivières et canyons (eau en mouvement)

- Les déplacements sur de la glace qui s'est formée au-dessus d'eau en mouvement ne sont pas sécuritaires.
- Sous la glace, l'eau est froide et souvent profonde, et le courant est rapide.
- La glace peut céder à tout moment, même si elle semble épaisse.
- Obéissez aux panneaux de sécurité et évitez les zones clôturées.

Remarque : Ne pénétrez pas dans le canyon Maligne sans être accompagné d'un guide agréé.

Étangs et lacs (eau calme)

Parcs Canada ne surveille pas l'épaisseur de la glace. C'est à vous qu'il revient de le faire. La Croix-Rouge recommande une glace d'au moins 15 cm d'épaisseur pour le patinage sur les lacs et les étangs.

RAPPEL : La glace qui se forme au-dessus de l'eau en mouvement est instable!

Vous êtes au pays des avalanches



Les déplacements comportent des risques au pays des avalanches. Vous êtes responsable de votre sécurité. Familiarisez-vous avec les dangers. Il peut y avoir des avalanches même sur les petites pentes. Faites des choix éclairés. Obtenez de la formation ou réservez les services d'un guide lorsque vous comptez vous rendre en terrain avalancheux.



Apprenez-en davantage sur la sécurité en l'hiver : parcssecuritemontagne.ca



Campings

Les campings se remplissent vite. Le nombre d'emplacements de grande dimension est limité. Réservez le plus tôt possible.

Pour connaître les tarifs, obtenir des informations ou réserver votre emplacement, consultez le site parcs.canada.ca/reservation ou appelez au **1-877-RESERVE** (737-3783). ▲

Voir les légendes et les emplacements aux p. 5, 14 ou 15.																		
Campings	Nbre d'empl.	Dates d'ouverture	Tous les services	Prise électrique	Poste de vidange	Toilettes à chasse	Toilettes sèches	Douches	Foyers	Abri-cuisine	Eau potable	Certaines installations accessibles	Interprétation	Longueur max. des VR ou des roulottes (en pieds)				
▲ Whistlers	781	Du début mai à la mi-octobre	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	35+ pi				
▲ Wapiti	364	De la mi-mai à la fin d'octobre	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	35+ pi				
▲ Wapiti (l'hiver)	40	De la fin octobre à la mi-mai	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	35+ pi				
▲ Wabasso	231	Du début juin à la mi-septembre	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	35 pi				
▲ Miette	140	De la mi-juin au début de septembre			☑				☑		☑			27 pi				
▲ Snaring	62	De la mi-mai à la mi-septembre				☑			☑	☑	☑			27 pi				
▲ Kerkeslin	42	De la fin mai au début de septembre				☑			☑	☑	☑			27 pi				
▲ Lac Honeymoon	35	De la mi-mai à la mi-septembre				☑			☑	☑	☑			27 pi				
▲ Jonas	25	Du début juin à la mi-septembre				☑			☑	☑	☑			25 pi				
▲ Champ-de-Glace (VR)	100	Du début juin au début d'octobre				☑								35+ pi				
▲ Champ-de-Glace (tentes)	33	De la mi-juin au début d'octobre				☑			☑	☑				X				
▲ Wilcox	46	De la mi-juin à la mi-septembre		☑		☑			☑	☑	☑			27 pi				
▲ Ruisseau-Rampart	50	Du début juin à la fin de septembre				☑			☑	☑	☑			25 pi				
▲ Lacs-Waterfowl	116	De la fin juin à la mi-septembre		☑	☑	☑			☑	☑	☑		☑	31 pi				
▲ Ruisseau Silverhorn	45	Du début de juin à la fin septembre				☑			☑					35+ pi				
▲ Ruisseau-Mosquito	32	De la mi-juin à la mi-octobre				☑			☑	☑	☑			35 pi				
▲ Lake Louise (caravanes)	189	Ouvert à l'année	☑	☑	☑				☑		☑	☑	☑	35+ pi				
▲ Lake Louise (tentes)	206	De la fin de mai à la fin de septembre		☑	☑				☑	☑	☑	☑	☑	24 pi				

▲ Les réservations sont obligatoires pour tous les emplacements du camping.

▲ Les emplacements sont attribués selon l'ordre du premier arrivé, premier servi. Vous devez être sur place pour savoir s'il reste des emplacements libres. Il s'agit de campings rustiques. Arrivez avant midi pour maximiser vos chances d'obtenir un emplacement. Utilisez une enveloppe d'inscription fournie au poste d'accueil. Le paiement se fait en espèces ou par carte de crédit.

Des moments avec nos interprètes



Participez à une activité. Posez des questions. Parlez de vos coups de cœur. Vos droits d'entrée couvrent le coût des services d'interprétation :

- Arrêtez-vous pour bavarder à la caserne patrimoniale.
- Faites une halte à un kiosque portatif tenu par nos interprètes dans les secteurs les plus fréquentés du parc.
- Assistez à une pièce de théâtre hilarante au camping Whistlers.
- Explorez en prenant part à une aventure conçue pour toute la famille au camping Wapiti.
- Faites-vous de nouveaux amis à un feu de camp thématique au camping Wabasso.
- Cohabiter avec la faune. Trouvez les six expositions sur les animaux en ville.



Répertoire

Centre d'information de Parcs Canada à Jasper
500 Connaught Drive
780-852-6176
parcs.canada.ca/jasper

Médias sociaux
f X PNJasper

Rapport sur l'état des sentiers
parcs.canada.ca/sentiers-jasper

Amis du parc national Jasper
Boutique de cadeaux, cartes et guides de poche : 780-852-4341
friendsofjasper.com (en anglais seulement)

Tourism Jasper
Hébergement commercial, activités, attractions et services de restauration : 780-820-1006
jasper.travel (en anglais seulement)

Météo
meteo.gc.ca

État des routes
Composez le 511
511.alberta.ca ou drivebc.ca
(en anglais seulement)

Urgences
Composez le 911
Les téléphones cellulaires ne sont pas toujours fiables.
780-852-3100 (téléphone satellite)

JasperActuel (de juin à octobre)
Renseignez-vous sur les places de camping : parcs.canada.ca/jasperactuel

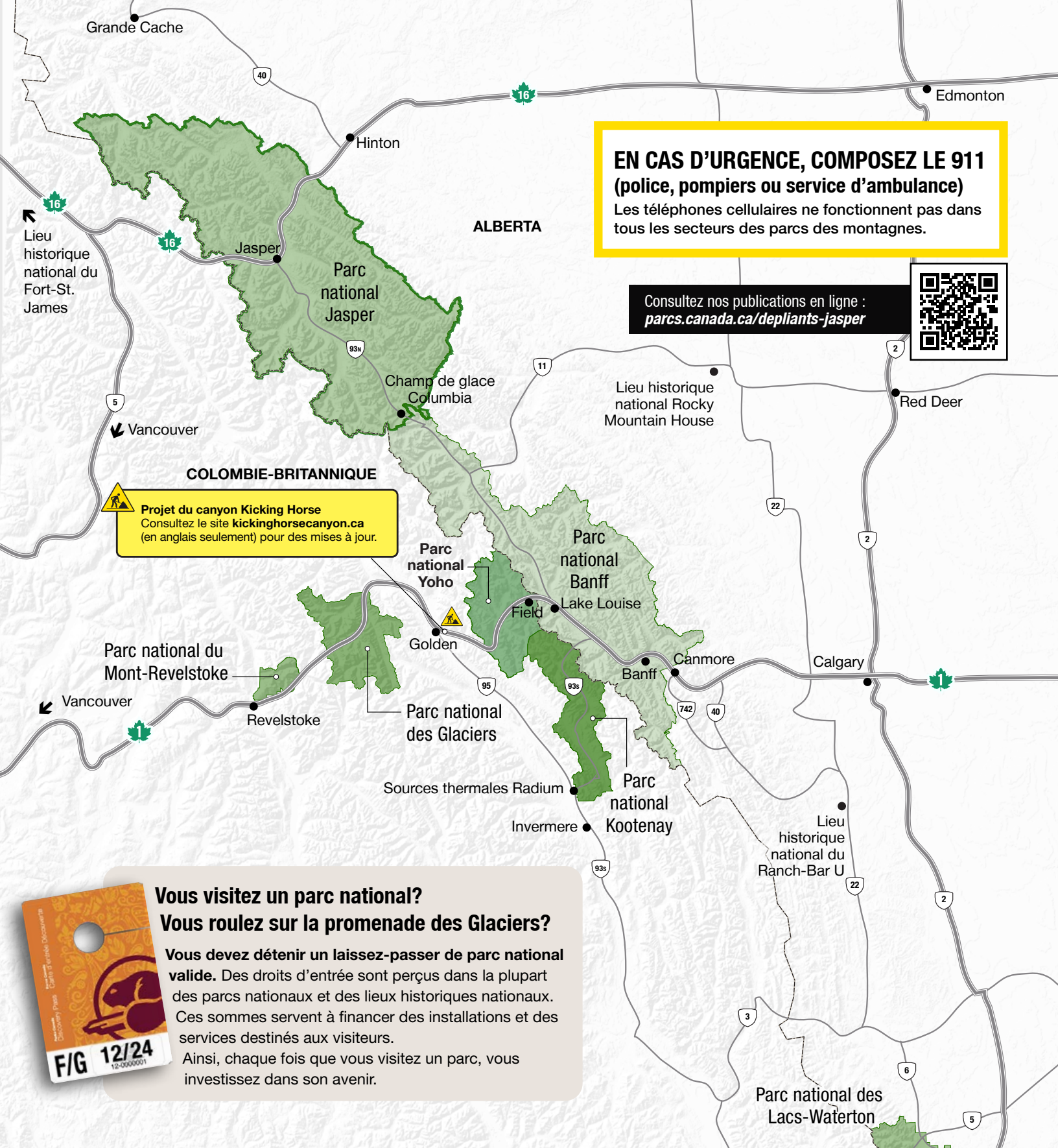


? Pour en savoir plus sur les campings du parc Jasper et les dates d'ouverture, consultez : parcs.canada.ca/camping-jasper



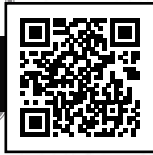
? Vous voulez en savoir plus?
Consultez le site : parcs.canada.ca/interpretation-jasper





EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 911 (police, pompiers ou service d'ambulance)
Les téléphones cellulaires ne fonctionnent pas dans tous les secteurs des parcs des montagnes.

Consultez nos publications en ligne : parcs.canada.ca/depliants-jasper



Projet du canyon Kicking Horse
Consultez le site kickinghorsecanyon.ca (en anglais seulement) pour des mises à jour.

Vous visitez un parc national? Vous roulez sur la promenade des Glaciers?
Vous devez détenir un **laissez-passer de parc national valide**. Des droits d'entrée sont perçus dans la plupart des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. Ces sommes servent à financer des installations et des services destinés aux visiteurs. Ainsi, chaque fois que vous visitez un parc, vous investissez dans son avenir.



Toutes les photos reproduites dans cette publication ont été prises à une distance sûre à l'aide d'un téléobjectif.



La vitesse tue.
Ralentissez! Leur vie dépend de vous.



Ne laissez pas traîner des ordures.